

Master interfacultaire ULiège



2024

2025

MASTER EN URBANISME ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Transformer nos villes et nos territoires pour répondre aux défis du XXI^e siècle.



Le Master en Urbanisme et Développement territorial est organisé à partir du Département de géographie, grâce à une collaboration entre la Faculté des Sciences, la Faculté des Sciences Appliquées, la Faculté d'Architecture et la Faculté de Gembloux Agro-Bio Tech.

Ce nouveau master est centré sur le diagnostic territorial et la conception de projets urbains et territoriaux durables.



DES BESOINS CROISSANTS POUR DES PROFESSIONNELS DU TERRITOIRE

Les pratiques de l'urbanisme et du développement territorial ont connu un renouvellement profond. Des exigences accrues en matière de durabilité environnementale, de compétitivité économique et de qualité de vie appellent la mise en œuvre de réponses innovantes dans une série de domaines comme l'urbanisme de projet, le logement, la mobilité, la cohésion sociales, l'économie collaborative...

Ces enjeux ont amené une diversification des métiers de l'aménagement du territoire, qui se traduit par un recours accru aux professionnels de l'urbanisme et du développement territorial dans les structures publiques et privées.

UN ENSEIGNEMENT INTERDISCIPLINAIRE ET DÉCLOISONNÉ

Cette formation, qui conduit au titre de Master en Urbanisme et Développement territorial, est fondée sur la pluridisciplinarité, avec des enseignants issus de six facultés. Il est ouvert à plusieurs grades de bachelier (architecture, géographie, immobilier, agronomie, droit, ingénieur, sciences économiques et de gestion, sciences humaines et sociales, sciences politiques...), dans la perspective d'un enseignement décloisonné et d'un projet pédagogique reposant sur la mixité des intervenants.

OUVERTURES PROFESSIONNELLES

De nombreux débouchés s'offrent à vous à l'issue de cette formation :

- Les bureaux d'études privés : géomarketing, projets d'urbanisme, études d'incidence, opérations de renouvellement et revitalisation urbaine, bureaux de consultance en mobilité, bureaux d'ingénierie touristique ;
- Les administrations communales et régionales : urbanisme, mobilité, logement, travaux publics ;
- Les intercommunales et, en particulier, les intercommunales de développement économique, les agences de développement local (ADL), les groupes d'action locale (GAL), les parcs naturels et les maisons du tourisme ;
- Les opérateurs immobiliers, publics ou privés ;
- Le secteur associatif et en particulier les associations actives dans le champ de la ville et du territoire (maisons de l'urbanisme, défense de l'environnement, mobilité alternative, etc.).

LE PROGRAMME DE COURS

Master en urbanisme et développement territorial, à finalité

Cours de mise à niveau (Bloc 0)

En fonction de la formation antérieure de l'étudiant et en accord avec le Jury, choisir, si nécessaire, des cours pour un maximum de 20 crédits parmi :

GEOG0666-1	<i>Introduction à la démarche statistique en urbanisme</i> – Mario COOLS	Q1	15	15	-	3
GEOG2021-2	<i>Diagnostic et aménagement des territoires urbains, Localisation des activités économiques</i> - Guénaël DEVILLET	Q1	25	-	-	2
GEOG2021-3	<i>Diagnostic et aménagement des territoires urbains, Géographie urbaine : principes et enjeux</i> – Jean-Marie HALLEUX	Q1	25	-	-	2
ARCH2223-1	<i>Territoire 2 - Analyse territoriale</i> – Michèle HOUGARDY, Marijke MAES	Q2	20	20	-	3
ARCH3328-1	<i>Territoire 3 - Théorie et projet de l'espace urbain</i> – Martina BARCELLONI CORTE	Q1	40	-	-	3
[...]	le programme d'une autre filière d'études de l'ULiège					-

Première année (Bloc 1)

Cours obligatoires

GEOG2028-1	<i>Introduction à l'aménagement du territoire : les systèmes de l'aménagement face aux grands défis du monde contemporain</i> – Jean-Marie HALLEUX – [1j T.t.]	Q1	15	15	[+]	3
ARCH0353-4	<i>Sociologie et sociologie urbaine, Cours théorique</i> – N...	Q1	24	-	-	3
SPOL2209-3	<i>Politique de l'environnement et du territoire</i> – Sophie HANSON	Q1	30	-	-	3
ARCH0094-1	<i>Dessiner et décrire le territoire</i> – Guillaume VANNESTE	Q2	??	??	??	3
GEOG0650-2	<i>Études d'incidences</i> – Guénaël DEVILLET	Q2	10	20	-	3
GEOG0669-1	<i>Implications paysagères et écologiques de l'urbanisation</i> - Jan BOGAERT	Q1	20	10		3
BIOL0035-1	<i>Biodiversité urbaine</i> - Grégory MAHY	Q1	16	8		2
GEOG2033-1	<i>Économie urbaine et territoriale: développement territorial</i> – Jean-Marie HALLEUX	Q2	15	15	-	3
ARCH2001-1	<i>Réseaux urbains</i> - Sigrid REITER	Q2	20	-	-	2
ARCH2003-1	<i>Dynamiques d'urbanisation</i> - Jacques TELLER - [65h Proj.]	Q2	26	26	[+]	5
ARCH0095-1	<i>Projet de territoire</i> – Guillaume VANNESTE - [95h Proj.]	Q2	-	80	[+]	7
ARCH2319-1	<i>Projet de quartier durable</i>	Q1				4
	- <i>partim 1</i> - Sigrid REITER - [30h Proj.]		8	18	[+]	
	- <i>partim 2</i> - Sigrid REITER - [30h Proj.]		10	18	[+]	

Cours au choix

En fonction de la formation antérieure de l'étudiant et de son projet professionnel, et en accord avec le Jury, choisir des cours pour un total de 19 crédits parmi :

GEOG0666-1	<i>Introduction à la démarche statistique en urbanisme</i> – Mario COOLS	Q1	15	15	-	3
GEOG2021-2	<i>Diagnostic et aménagement des territoires urbains, Localisation des activités économiques</i> - Guénaël DEVILLET	Q1	25	-	-	2
GEOG2021-3	<i>Diagnostic et aménagement des territoires urbains, Géographie urbaine : principes et enjeux</i> – Jean-Marie HALLEUX	Q1	25	-	-	2
ARCH2223-1	<i>Territoire 2 - Analyse territoriale</i> – Michèle HOUGARDY, Marijke MAES	Q2	20	20	-	3
ARCH3328-1	<i>Territoire 3 - Théorie et projet de l'espace urbain</i> – Martina BARCELLONI CORTE, Cédric WEHRLE	Q1	40	-	-	3
ARCH0560-1	<i>Urbanisme : culture et conception territoriale, urbaine et paysagère méthodologie</i> – Pierre FRANKIGNOULLE, Marc GOOSSENS, Rita OCCHIUTO	Q2	40	-	-	3
GEOG2053-?	<i>Introduction aux SIG urbains</i> – Roland BILLEN	Q1	20	20	-	4
GEOG2012-1	<i>Géomorphologie côtière, changement du niveau des mers et vulnérabilité des territoires côtiers</i> – Aurélie HUBERT - [3j T. t.].....	Q2	20	10	[+]	4
GEST3024-1	<i>Entreprise et développement durable</i> - Sybille MERTENS DE WILMARS (cours non organisé en 2024-2025)	Q2	30	-	-	3
CLIM0026-1	<i>Global warming and natural risks</i> (anglais) - Xavier FETTWEIS	Q2	10	20	-	3
GEOG2050-?	<i>Risques naturels</i> – Hans-Balder HAVENITH, Geoffrey HOUBRECHTS, Aurélie HUBERT - [1j T. t.].....	Q1	24	-	[+]	3
GEOG0667-1	<i>The Territorial dimension of the European Green deal. Chaire Sporck (anglais)</i> – Serge SCHMITZ	Q2	15	6	-	2
GEOG0659-3	<i>Géomarketing</i> – Guénaël DEVILLET - [2j T. t.].....	Q2	15	30	[+]	3
GEOG2035-1	<i>Stratégie de développement touristique</i> – Serge SCHMITZ - [2j T. t.]	Q1	15	10	[+]	4
GEOG0057-1	<i>Analyse spatiale</i> - François JONARD	Q2	30	30	-	5
[...]	les programmes de cours d'autres filières de la Faculté des Sciences, d'autres Facultés ou d'autres Universités					-

Deuxième année (Bloc 2)

Cours obligatoires

SMEM0045-1	Travail de fin d'études - COLLEGIALITE, Guénaël DEVILLET.....	TA	-	-	-	20
SSTG0067-1	Stages - COLLEGIALITE, Guénaël DEVILLET - [10sem. St.].....	TA	-	-	[+]	10

Finalité spécialisée en « Territoires post-industriels et rurbains »

Cours obligatoires

GEOG0618-1	<i>Economie urbaine et territoriale : marchés fonciers et immobiliers</i> - Jean-Marie HALLEUX.....	Q2	15	10	-	3
ARCH2004-3	<i>Séminaire d'analyse des projets urbains</i> - Jacques TELLER - [5j T. t.]	TA	50	-	[+]	5
ARCH2018-1	<i>Gouvernance urbaine et territoriale</i> - Christophe BREUER, Jacques TELLER.....	Q1	20	-	-	3
UEEN0004-1	<i>Urban planning and transportation</i> - Mario COOLS, Jacques TELLER - [1j T. t.].....	Q1	26	26	[+]	5
ARCH2005-2	<i>Urbanisme opérationnel : exercice intégré</i> - Sigrid REITER, Jacques TELLER - [95h Proj.].....	Q2	-	80	[+]	7
GEOG0058-1	<i>Projet en développement territorial</i> - Guénaël DEVILLET, Serge SCHMITZ - [6j T. t.].....	TA	10	40	[+]	7

Deuxième année (Bloc 2) - programme aménagé destiné aux diplômés master 120 crédits qui bénéficient d'un accès direct en bloc 2 (cf. conditions d'accès au Master en urbanisme et développement territorial)

Cours obligatoires

SMEM0045-2	Travail de fin d'études - COLLEGIALITE, Jacques TELLER	TA	-	-	-	15
GEOG2028-1	<i>Introduction à l'aménagement du territoire : les systèmes de l'aménagement face aux grands défis du monde contemporain</i> – Jean-Marie HALLEUX – [1j T.t.].....	Q1	15	15	[+]	3
SPOL2209-3	<i>Politique de l'environnement et du territoire</i> – Sophie HANSON	Q1	30	-	-	3
GEOG0669-1	<i>Implications paysagères et écologiques de l'urbanisation</i> - Jan BOGAERT.....	Q1	20	10		3
ARCH0095-1	<i>Projet de territoire</i> – Guillaume VANNESTE - [95h Proj.].....	Q2	-	80	[+]	7
GEOG2053-?	<i>Introduction aux SIG urbains</i> – Roland BILLEN.....	Q1	20	20	-	4

Finalité spécialisée en « Territoires post-industriels et rurbains »

Cours obligatoires

GEOG0618-1	<i>Economie urbaine et territoriale : marchés fonciers et immobiliers</i> - Jean-Marie HALLEUX.....	Q2	15	10	-	3
ARCH2004-3	<i>Séminaire d'analyse des projets urbains</i> - Jacques TELLER - [5j T. t.]	TA	50	-	[+]	5
ARCH2018-1	<i>Gouvernance urbaine et territoriale</i> – Christophe BREUER, Jacques TELLER	Q1	20	-	-	3
UEEN0004-1	<i>Urban planning and transportation</i> - Mario COOLS, Jacques TELLER - [1j T. t.].....	Q1	26	26	[+]	5
ARCH2005-2	<i>Urbanisme opérationnel : exercice intégré</i> - Sigrid REITER, Jacques TELLER - [95h Proj.].....	Q2	-	80	[+]	7
GEOG0058-1	<i>Projet en développement territorial</i> – Guénaël DEVILLET, Serge SCHMITZ - [6j T. t.]	TA	10	40	[+]	7

CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès aux études de master est réglé par l'article 111 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, ainsi que par les arrêtés d'exécution pris en application de ce décret. L'article 117 de ce même décret régit les valorisations de crédits permettant la réduction de la durée des études, et, par conséquent, l'admission en cours de cycle. L'article 119 prévoit une possibilité d'admission aux études (quel que soit le cycle concerné) par valorisation des acquis de l'expérience.

Le jury du master considéré s'est prononcé sur les accès décrits ci-après.

Bénéficiaire d'un accès direct au master en urbanisme et développement territorial (2 ans / 120 crédits), sans complément de programme, les étudiants qui portent :

- le grade académique de bachelier en sciences géographiques, orientation générale, de bachelier architecte paysagiste, de bachelier en architecture, de bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation bioingénieur ou de bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte.

Bénéficiaire d'un accès direct au master en urbanisme et développement territorial (2 ans / 120 crédits), moyennant un complément de programme de 15 crédits maximum, les étudiants qui portent :

- le grade académique de bachelier en sciences biologiques, de bachelier en sciences humaines et sociales, de bachelier en sciences politiques, de bachelier en sociologie et anthropologie, de bachelier en anthropologie, de bachelier en sciences économiques et de gestion, de bachelier en information et communication, de bachelier en droit, de bachelier en histoire, de bachelier en histoire de l'art orientation générale, de bachelier en philosophie ou de bachelier en médecine vétérinaire.

Bénéficiaire d'un accès direct au master en urbanisme et développement territorial (2 ans / 120 crédits), moyennant un complément de programme de 15 à 45 crédits, les étudiants qui portent, soit :

- le grade académique de bachelier en immobilier (C), de bachelier en architecture des jardins et du paysage (C) ou de bachelier en gestion de l'environnement urbain (C).

Bénéficiaire d'un accès direct au master en urbanisme et développement territorial (2 ans / 120 crédits), moyennant un complément de programme de 30 à 45 crédits, les étudiants qui portent, soit :

- le grade académique de bachelier conseiller en développement durable (C), de bachelier en agronomie orientations environnement, forêt et nature et systèmes alimentaires durables et

locaux (C), de bachelier en écologie sociale (C) ou de bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace : design urbain et espace urbain (C).

Bénéficient d'un accès direct au master en urbanisme et développement territorial (2 ans / 120 crédits), avec un programme comprenant entre 60 et 75 crédits (admission au 2^e bloc du master), les étudiants qui portent, soit :

- un grade académique de master (2 ans / 120 crédits) en sciences géographiques toutes orientations, en architecture, en architecte paysagiste, en ingénieur civil architecte, en ingénieur civil des constructions, en bioingénieur en sciences agronomiques, en bioingénieur en sciences et technologies de l'environnement ou en bioingénieur en gestion des forêts et des espaces naturels.

Bénéficient d'un accès direct au master en urbanisme et développement territorial (2 ans / 120 crédits), avec un programme comprenant entre 60 et 120 crédits (admission possible au 2^e bloc du master), les étudiants qui portent :

- un grade académique de master (2 ans / 120 crédits) en sciences biologiques, en sciences politiques orientations générale et relations internationales, en sociologie, en anthropologie, en sciences économiques orientation générale, en sciences de gestion, en administration publique, en transition et innovations sociales, en communication, en droit, en histoire, en histoire de l'art et archéologie orientation générale ou en philosophie.
- un grade académique de master (2 ans / 120 crédits) en ingénierie et actions sociales (L).

Ont accès au master en sciences géographiques, orientation générale (2 ans / 120 crédits, toutes finalités), en vertu d'une décision des autorités académiques et aux conditions complémentaires qu'elles fixent, les étudiants qui portent, soit :

- un autre grade académique dans un domaine proche, délivré en Belgique ;
- un titre ou grade étranger jugé comparable à l'un de ceux mentionnés ci-dessus et valorisé pour 180 crédits par le jury.

Le jury peut également valoriser les savoirs et compétences d'étudiants acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle. Cette expérience utile doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans.

Dans les cas où l'accès au master n'est pas direct ou pour introduire une demande d'admission non prévue ci-dessus, les étudiants sont invités à déposer un dossier au Service des Admissions (www.enseignement.uliege.be/inscriptions - Tél. 04/366.46.00).

LIENS UTILES

Les sites des Facultés :

www.sciences.uliege.be

www.fsa.uliege.be

www.archi.uliege.be

www.gembloux.uliege.be

Le site du master :

www.master-urba.uliege.be

Le site du département de géographie :

www.geographie.uliege.be

La page Facebook du Département de Géographie :

Géographie ULiège | [@GeographieULg](https://www.facebook.com/GeographieULg)

